

INFO-NÉGO



Alliance de la Fonction publique du Canada

Les unités de négociation de l'AFPC au Conseil du Trésor (PA, SV, TC, EB, FB)

Le 26 juin 2007

L'AFPC a mené une deuxième série de rencontres avec le Conseil du Trésor

Les équipes de négociation des cinq unités de négociation de l'AFPC relevant du Conseil du Trésor ont poursuivi les négociations ce mois-ci. Elles se sont aussi rencontrées le 9 juin pour mettre en commun de l'information. Voici ce qui s'est passé à chacune des tables de négociation :

Notre équipe de négociation du groupe **Services des programmes et de l'administration (PA)** a rencontré le Conseil du Trésor du 5 au XX juin. Elle a présenté à l'employeur un exposé sur la formation linguistique. Des dispositions à ce sujet suivront durant la prochaine série de rencontres. Plusieurs articles figurant actuellement dans la convention collective ont été paraphés pour confirmer leur renouvellement. Il s'agit d'article n'ayant fait l'objet d'aucune proposition de la part des parties. Chaque membre de l'équipe a eu la possibilité de s'exprimer sur une ou plusieurs de nos revendications présentées à la table et d'entamer avec l'employeur un dialogue sur des questions propres à son unité de négociation.

Notre équipe du groupe **Services de l'exploitation (SV)** a aussi rencontré le Conseil du Trésor du 5 au 7 juin. Le syndicat a répondu à de nombreuses questions et il en a posées afin d'éclaircir plusieurs points. Par ailleurs, les parties ont échangé des réflexions préliminaires sur des questions en suspens dans le domaine de la classification et de l'apprentissage. Les parties ont également paraphé 19 articles renouvelables pour lesquels ni l'une ni l'autre des parties n'avait présenté de proposition et qui ne sont pas touchés par les nouvelles propositions. Elles ont en outre apporté quelques modifications d'ordre rédactionnel rendues nécessaires à la suite de l'adoption de la Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP).

Notre équipe du groupe **Services techniques (TC)** a rencontré l'employeur les 12 et 13 juin. Elle a alors renouvelé des articles qui ne sont pas remis en question et elle a apporté des modifications d'ordre rédactionnel afin d'harmoniser le texte de la convention collective des TC avec la nouvelle loi (LMFP). Nous avons répondu aux

questions de l'employeur et avons expliqué davantage nos revendications. Le Conseil du Trésor a aussi apporté des précisions concernant certaines de ses propositions. L'équipe a en outre examiné les propositions de l'unité concernant les indemnités et elle recueillera au cours de l'été des données pour les étayer.

Notre équipe du groupe **Enseignement et bibliothéconomie (EB)**, qui représente les enseignantes et les enseignants, les auxiliaires à l'enseignement et les bibliothécaires, a rencontré le Conseil du Trésor les 13 et 14 juin. Le syndicat a répondu aux questions visant à éclaircir plusieurs points, et les parties ont eu des pourparlers exploratoires concernant des questions en suspens dans le domaine de la classification. Les parties ont consenti à renouveler 20 articles, qu'elles ont paraphés. Elles ont aussi accepté d'apporter des modifications d'ordre rédactionnel rendues nécessaires à la suite de l'adoption de la LMFP.

Notre équipe du groupe **Frontière/Border Services (FB)** a rencontré l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pendant trois jours au cours de la semaine du 11 juin. Aucun accord de fond n'a été conclu, mais plusieurs questions ont été examinées. Les pourparlers ont porté principalement sur la mise en œuvre de l'initiative d'armement proposée par la partie patronale et sur les propositions de la partie syndicale visant à faire en sorte que les agentes et les agents des services frontaliers et bien d'autres membres de l'AFPC au service de l'ASFC ne soient jamais obligés de travailler seuls. Les pourparlers ont aussi porté sur le réaménagement des horaires de travail et sur la reconnaissance du droit d'ancienneté dans l'attribution des quarts de travail ou des postes d'inspection et l'établissement du calendrier des congés annuels. Notre équipe a fait clairement savoir à l'employeur que nous sommes bien déterminés à obtenir que notre nouvelle convention collective prévoie des dispositions garantissant un environnement de travail sûr aux membres de l'AFPC à l'ASFC. Nous lui avons aussi fait clairement savoir qu'il nous faut des normes objectives pour encadrer la prise de décisions concernant l'établissement des horaires de travail, des normes qui tiennent compte des années de service du personnel. Au Canada et ailleurs dans le monde, des millions de travailleuses et de travailleurs bénéficient du droit d'ancienneté. Il est temps de l'instaurer à l'ASFC.

Et l'augmentation salariale dans tout ça?

À cette étape-ci du processus, il était trop tôt pour parler des revendications pécuniaires, plus particulièrement des hausses salariales. Il en sera énormément question dans le cadre des négociations à venir.

Les conventions collectives viennent à expiration en juin et en août

Chacune des conventions collectives conclues avec le Conseil du Trésor a expiré ou expirera bientôt : PA – 20 juin 2007; SV – 4 août 2007; TC – 21 juin 2007; EB – 30 juin 2007. La convention collective de l'unité des PA s'applique actuellement aux membres de l'unité des FB.

Même si les conventions collectives ont expiré, l'employeur ne peut modifier les conditions de travail énoncées dans votre convention collective jusqu'à ce qu'une nouvelle entente soit signée ou que les membres de l'unité de négociation enclenchent un mouvement de grève.

D'autres séances de négociation sont prévues

Les équipes de négociation des groupes PA et SV rencontreront de nouveau le Conseil du Trésor pendant la semaine du 2 octobre 2007.

Les équipes de négociation des groupes TC, EB et FB rencontreront l'employeur pendant la semaine du 9 octobre 2007.

Qu'avez-vous fait pendant vos vacances d'été?

Durant l'été, les membres de l'AFPC rencontreront leurs députées ou députés pour parler de la nécessité de se porter à la défense de services publics de qualité que nos membres offrent à la population canadienne. Ils aborderont aussi d'autres questions litigieuses, comme l'élimination des taux de rémunération régionaux.

L'été, les députées et députés courent souvent les activités qui se déroulent dans votre milieu. Pourquoi ne pas prendre une minute pour leur rappeler que votre convention collective est importante pour vous et que vous voulez être traités équitablement à la table de négociation. Ou encore, joignez-vous à l'une des équipes de négociation de l'AFPC qui chercheront à connaître la position des députées et des députés ainsi que des candidates et des candidats aux prochaines élections fédérales sur des questions qui vous intéressent.

Inscrivez-vous

C'est le temps de vous inscrire à la version informatisée des bulletins d'information sur les négociations en vous rendant sur le site Web de l'AFPC (www.psac-afpc.com). Encouragez d'autres membres à le faire et contribuez à mettre en place un réseau de communication coordonné dans votre section locale.